

PROTÉGER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE ROMAINVILLE

Même si le développement d'une ville est primordial, son développement doit rester maîtrisé et cohérent afin de protéger son patrimoine bâti, d'assurer un renouvellement urbain tout en préservant son identité.

Cela passe par le respect des prescriptions de la charte promoteur, initiée en 2012, mais également à travers le volet patrimonial du Plan local d'urbanisme (Plu) que nous menons en lien avec l'Agence parisienne d'urbanisme. Il permet de recenser des bâtiments remarquables par leur architecture, de sauvegarder le patrimoine qui présente un intérêt particulier tout en conciliant cela avec les évolutions futures, telles que les extensions ou projets de construction sur la parcelle ou à proximité.

L'objectif de la Municipalité de valoriser le patrimoine bâti « ordinaire », hérité des différents cycles d'urbanisation de la commune, tend à lutter contre une banalisation de l'architecture de notre ville, et dans un même mouvement à préparer aujourd'hui l'architecture de demain. Nous veillons donc à faire appel pour tous les projets urbains à des architectes urbanistes et des paysagistes, le plus souvent de renom.

Des réunions avec l'ensemble des propriétaires concernés sont organisées afin de recueillir leurs observations quant à cette modification envisagée du Plu et un certain nombre de remarques ont déjà été prises en compte.

Jacques Champion,
Président du groupe
des élus du Mouvement
de la Gauche Citoyenne
<http://mouvementgauche.citoyenne93.wordpress.com/>

GRAND PARIS EXPRESS: L'EST PARISIEN NE DOIT PAS RESTER À QUAI

Alors qu'une concertation avec les élus locaux est engagée, tout porte à croire que le gouvernement envisage de revoir le schéma de principe et le calendrier de mise en service du Grand Paris Express.

Si les surcoûts significatifs pointés par un rapport de la Cour des Comptes rendent nécessaires une meilleure maîtrise budgétaire, rien ne justifie en revanche un renoncement dont Est Ensemble, concernée par la ligne 15 est pourrît faire les frais.

Avec 200 km de lignes de metro, le Grand Paris Express n'est pas qu'un système de transport destiné à faciliter les déplacements en rocade autour de la Capitale. Il est aussi un formidable levier de rééquilibrage, support de développement des projets urbains, dont notre territoire, longtemps parent pauvre des politiques publiques d'infrastructures, a fondamentalement besoin, au même titre que la ligne 11, le Tramway T1 et le T'ZEN 3.

Privilégier les lignes concernées par les Jeux Olympiques au détriment des autres reviendrait à fragiliser des territoires dont l'augmentation du niveau de desserte est une nécessité.

Les élus socialistes :
B. Lotti, N. Revidon, M-M. Phojo,
F. Parrinello, C. Celestin,
T. Chergou, F. Guglielmi,
A. Galion, M. Wiart
ps.romainville@gmail.com

UNE RESSOURCERIE BIENTÔT À ROMAINVILLE

Après le Plan vélo favorisant les circulations douces, "Jardin'Emoi" et son corollaire "végétalisation des façades" et le développement du plan déchets qui fait de Romainville la ville d'Est Ensemble la plus vertueuse et la plus entreprenante en matière de sensibilisation et de valorisation des déchets, la majorité municipale – en accord avec ses engagements de campagne électorale – se lance dans l'émergence d'une ressourcerie.

Ce nouveau partenariat avec Est Ensemble et le Sycotm va inventer un lieu où les matières premières collectées seront valorisées pour réparer ou créer de nouveaux objets à travers des ateliers spécialisés autour de l'électroménager, du textile et de la mercerie, des vélos, des livres, de la vaisselle et des bibelots, des jouets ou du mobilier, de l'informatique, du bois.

Nous envisageons aussi l'installation d'un atelier d'upcycling où artistes, créateurs et designers seront réunis pour créer. Les opportunités que laissent entrevoir les imprimantes 3D, en termes de réduction des déchets, de recherche et développement, de circularité ou d'écologie industrielle, sont immenses. Un "Fablab" autour des imprimantes 3D pour la fabrication de pièces détachées jouera donc pleinement son rôle de lutte contre l'obsolescence programmée et d'alternative à une société de consommation aussi envahissante qu'aliénante. Un café éco-solidaire, un espace de potager, d'animations et de vente compléteront ce projet innovant répondant à toutes les dimensions du développement durable !

Pour le groupe EELV,
Raymond Cukier,
Laurence Guillon,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Stéphane Weisselberg,
Facebook Eelv Romainville ;
eelvromainville@gmail.com

LA VACCINATION EST UNE AFFAIRE DE SANTÉ INDIVIDUELLE MAIS AUSSI COLLECTIVE

Fin décembre 2017, à l'instigation d'Alain Fisher, professeur d'immunologie pédiatrique, une conférence organisée par la Faculté de médecine Paris Descartes en partenariat avec l'Institut Pasteur, a réaffirmé l'efficacité des vaccins. Pour tenter de prévenir la résurgence de certaines maladies, en particulier la rougeole, le gouvernement a décidé d'une extension de l'obligation vaccinale.

Evoquant les inquiétudes sur le sujet, le professeur Fisher de préciser: « Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'effet secondaire avec les vaccins. Mais ces effets sont aujourd'hui bien connus et ne remettent pas en cause le rapport bénéfices-risques des vaccins qui, pour la plupart, ont été délivrés à des milliards de personnes dans le monde depuis des dizaines d'années. Ce que j'énonce n'est pas une opinion personnelle. C'est la position de la communauté scientifique internationale. », et de poursuivre: « La vaccination est une affaire de santé individuelle mais aussi collective ».

En 2017, 698 personnes ont été vaccinées gratuitement au sein du Centre Municipal de Santé.

Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
forumderomainville@laposte.net

NE JAMAIS OUBLIER

Il y a quelques jours nous avons commémoré le 75^e anniversaire du départ du convoi des 31000 et les témoignages nous ont permis de connaître l'enfer qui a été celui de ces femmes. Et c'est à toutes ces femmes, aux 230, que nous devons rendre hommage. Nous devons perpétuer leur combat, nous devons maintenir intact, de génération en génération, cette lueur d'espoir qu'elles ont su préserver dans les heures les plus noires du nazisme.

Cet épisode sombre ne doit pas être remis dans les ornières de l'Histoire et il est nécessaire de préserver toujours la mémoire de ces déportés et la mémoire du Fort de Romainville.

C'est dans cette optique que la Ville de Romainville s'est associée avec la Ville des Lilas depuis plus de quinze ans, pour que soient édifiés dans l'enceinte du fort de Romainville, un monument des fusillés ainsi qu'un mémorial national dédiés aux femmes dans la Résistance et la Déportation. Cette dimension mémorielle doit donc voir le jour au sein du fort de Romainville dont la sauvegarde du site est primordiale.

Nous devons transmettre cette mémoire aux jeunes générations. Éduquer – sensibiliser – transmettre, telle est notre responsabilité. Sachons être à la hauteur de nos obligations. Sachons être dignes de tous ceux dont il ne reste aujourd'hui que le stèle au Fort de Romainville. Ainsi nous n'oublierons pas le passé.

Marcel Trasi,
président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville

LA POLLUTION: SUJET TABOU ?

Si nous savons que les problèmes de pollution des sols ne sont pas de la compétence de la mairie ni de celle du conseil départemental. Il n'empêche que leur silence, ainsi que celui de la majorité municipale à quelque chose de choquant.

Tout le monde, en effet, parle de l'affaire WIPELEC, cette entreprise extrêmement polluante, qui, après avoir sévi à Romainville et empoisonné les sols de son site, a contaminé ses riverains dans le quartier des 3 communes, est partie en grande banlieue où elle continue de sévir.

Cette affaire a été relayée par les médias. « Le Parisien », « Le Canard Enchaîné », et même « Envoyé Spécial ».

On y découvre la mobilisation des riverains et le silence des autorités, on y révèle que le Préfet de Seine-et-Marne a ordonné la fermeture de WIPELEC pour cause de pollution chronique, or l'entreprise demande aujourd'hui la bagatelle de 3 millions d'euros pour pré-judice...

La justice tranchera, mais il est regrettable de constater que les pouvoirs publics, la mairie de Romainville, le conseil départemental du 93 ne s'exprime pas sur cette grave affaire. Seule notre députée l'a fait.

Pour notre part, nous considérons que la santé des romainvillois impactés par cette situation est une priorité. Nous leur apportons notre soutien dans ce combat pour faire connaître la vérité et protéger les populations.

Facebook Romainville ensemble
romainville.ensemble@gmail.com

Sofia DAUVERGNE
Brigitte MORANNE
Stéphane DUPRÉ
Corinne BUZON
Samia AFROUNE

28 M² DE VÉGÉTALISATION PUBLIQUE PAR HABITANT ... ÊTES-VOUS VRAIMENT SATISFAITS ?

Ce chiffre considère la surface végétalisée cartographiée à partir de vues d'avion et donne une indication sur la végétalisation de l'espace public.

La nature est morcelée sur notre ville - espaces plantés divers, lieux inaccessibles (talus d'autoroutes, carrières) et espaces privés (jardins de pavillons, cours...).

L'absence de jardins publics de proximité influence négativement la qualité de la vie des habitants.

Une circulaire ministérielle du 08/02/1973 fixe un objectif de 10 m² d'espaces verts par habitant en zone urbaine. Ce ratio n'est valable que si les espaces verts sont accessibles à moins de 10 mn de marche (environ 250 m).

Relisons le préambule de cette circulaire :

(...) les espaces verts et boisés offrent détente et calme et permettent le contact avec la nature (...) ils sont des endroits de renouveau et contribuent à valoriser la qualité du décor dont les plantes et les arbres sont des composantes irremplaçables.

La forêt joue un rôle fondamental dans l'équilibre physique, esthétique et biologique du territoire (...). Elle est, au voisinage de la ville, l'expression la plus complète de la nature.

Nous serons mobilisés pour que cela soit entendu dans les nouveaux projets ou l'aménagement de la Corniche des Forts.

L'agriculture urbaine mérite mieux qu'un bâtiment vitrine, nos espaces végétalisés, mieux que des squares en fond de parcelles !

LR-UDI-MoDem
Florian Favier-Wagenaar
Yaelle Azoulay
Serge Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 77 37

Ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,
dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris
24h/24 : 01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00
SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Carnot
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Romainville Habitat : 01 49 15 58 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 17h à 19h. Salle des permanences
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ Ecrivain public avec ou sans RDV
Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ Création d'entreprise
Est Ensemble a mis en place un guichet unique pour tous les créateurs d'entreprise qui recherchent une information, des conseils ou une aide : le Point d'accueil à la création d'entreprise (Pace). Un premier diagnostic du projet est réalisé puis, grâce au réseau de partenaires d'Est Ensemble, un accompagnement gratuit, en proximité et sur-mesure est proposé.
Pour en savoir plus : 01 79 64 53 89 / entreprendre@est-ensemble.fr